

En bref...

Autor(en): **Bugnion-Secretan, Perle**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **87 (1999)**

Heft 1430

PDF erstellt am: **14.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-281538>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Commission fédérale dit **NON**

Lors de la procédure de consultation sur l'avant-projet de loi fédérale sur l'AVS, la Commission fédérale pour les questions féminines (CFQF) s'est clairement prononcée contre un âge de la retraite fixé à 65 ans pour les deux sexes, d'une part, et en faveur d'une rente de retraite possible dès 62 ans pour les deux sexes, d'autre part. «*Nous ne voyons pas pourquoi l'égalité entre femmes et hommes devrait conduire au relèvement de l'âge de la*

retraite des femmes pour le calquer sur celui des hommes et non à l'inverse, l'abaissement de l'âge de la retraite des hommes pour l'adapter à celui des femmes, alors que les conditions du marché du travail et d'autres motifs plaident en faveur de cette seconde solution» argumente la Commission. Conclusion logique: la 11^e révision de l'AVS économise unilatéralement aux dépens des femmes. (mc)

Résultats du concours du Salon International du Livre et de la Presse:

Le 1^{er} prix (un parfum de la Pharmacie principale Genève), a été tiré au sort parmi les réponses justes, il est remporté par Anne Baillon de Plan-les-Ouates. Quant à Micheline Gioiosa, Genève, Tacha Hicks, Lutry, Anne-Christine Kasser-Sauvin, Genève, Mireille Revaz, Salvan, Renée Sauvin, Wettingen, elles ont gagné des livres offerts par l'une des maisons d'édition suivantes: Bernard Campiche, Cabedita, D'en Bas, Monographic, Payot, Zoé.

Nous remercions infiniment la Pharmacie Principale et les maisons d'édition pour leur fidélité et leur générosité.

Réponses justes:

QUI A DIT QUOI ? 1. *Fragilité, ton nom est femme - William Shakespeare.* 2. *Je conviendrais bien volontiers que les femmes nous sont supérieures, si cela pouvait les dissuader de se prétendre nos égales - Sacha Guitry.* 3. *On ne naît pas femme, on le devient - Simone de Beauvoir.* 4. *Une femme qui reste une femme, c'est un être complet - Colette.* 5. *Toute femme varie - François 1^{er}.* 6. *Aimer les femmes intelligentes est un plaisir de pédéraste - Charles Baudelaire.* 7. *Je ne suis pas de ceux qui disent: «Ce n'est rien, C'est une femme qui se noie» - Jean de La Fontaine.* 8. *De la femme vient la lumière - Louis Aragon.*

En bref...

Rappel

La loi sur l'assurance maternité est maintenant sous toit. Elle a été adoptée par le Conseil National par 114 voix contre 58 et par le Conseil des Etats par 25 voix contre 10. Votation le 13 juin. Voir notre dossier.

Nom de madame

Le Conseil fédéral s'est rallié à la proposition de la Commission juridique du Conseil National de donner aux nouveaux couples le choix entre le nom de la femme et celui du mari. Le nom choisi sera aussi celui des enfants.

Pas de quotas

Le Conseil fédéral et le Conseil National se sont prononcés contre l'initiative sur les quotas pour les femmes dans les instances politiques. Par 97 voix contre 56, le National a décidé d'en recommander le rejet lors de la votation populaire. Par 98 voix contre 56, il a refusé de proposer un contre-projet. Par 76 voix contre 75, il a rejeté une proposition tendant à introduire des quotas dans les listes électorales.

Crédit-cadre

Le crédit-cadre pour les années 2000-2003, proposé dans la nouvelle conception pour la formation, la recherche et la technologie - universités, hautes écoles spécialisées, apprentissages, promotion des femmes - a été adopté: environ 7 milliards, plus encore 7 milliards pour les écoles polytechniques fédérales et les organisations internationales.

A propos de femmes

Une femme qui travaille comme photographe de presse, me disait l'autre jour: *Quand les femmes sortent de leur cuisine, elles font peur!* Est-ce que ce qui se passe en ce moment, serait comme une réaction à ce qu'on a appelé l'effet Metzler? On pourrait le penser à divers signes récents que nous avons relevés.

Tout d'abord le succès de la récolte de signatures pour un référendum contre l'assurance maternité. Puis ces hauts cris qu'on a poussés contre Mme Dreifuss lorsque, sortant de la séance du Conseil fédéral où, pour des raisons d'économies, il avait été décidé de fixer à 65 ans l'âge de la retraite pour les femmes, elle a dit son désaccord. Evidemment, il s'agissait d'une atteinte au principe de la collégialité, mais on peut comprendre sa tristesse de s'être sentie doublement minorisée: comme socialiste et comme femme. Et on a entendu les mêmes protestations lorsque, revenant d'Albanie, elle a, dans un geste de compassion, d'ailleurs en accord avec la politique adoptée la veille par le Conseil fédéral, ramené des réfugiés kosovars dans son avion vide.

Privées de fonds

Autre exemple de cette attitude à l'égard des femmes: La ville de Zurich verse depuis vingt ans une subvention au Centre femmes, qui a fait la preuve de son utilité et de son succès. L'exécutif vient de proposer une réduction de 240 000 à 220 000 francs de cette subvention. L'aile droite du parti radical (centre) au Législatif a demandé la suppression de cette subvention, la ville se bornant à loger gracieusement le Centre, qui - je cite - «ne fait qu'abriter des lesbiennes et promouvoir les revendications féministes». Cette proposition a été écartée par 61 voix contre 56. Mais le centre et la gauche, craignant un référendum, ont accepté que la question soit soumise à la population en juin.

Elle plane

On est stupéfait après cela de lire, dans un tout récent numéro du *Figaro Magazine*, que l'historienne Hélène Carrère d'Encausse constate que la situation de la femme s'est grandement améliorée au cours de ce siècle, et que celle-ci n'a plus rien à revendiquer en Europe occidentale. Mme Carrère d'Encausse s'est-elle demandé pourquoi les salaires féminins restent toujours inférieurs (25% en Suisse) à ceux des hommes? Et pourquoi il y a si peu de femmes à l'Assemblée Nationale? Pourquoi il faut introduire la notion de parité dans la constitution française à côté de celle d'égalité? Et finalement pourquoi elle est la seule femme à siéger à l'Académie française?

«Egalité», après tout ne fait que dire en un mot l'accès aux droits fondamentaux de l'être humain. Faut-il dès lors s'étonner qu'il y ait encore des femmes, dites féministes, pour demander cette égalité?

Perle Bugnion-Secretan